8e colloque sur les

ENQUÊTES EN MILIEU DE TRAVAIL

Stratégies, techniques et outils qui feront la réussite de vos enquêtes internes

Montréal, les 12 et 13 mai 2010

"Cette conférence m'a donné une bonne vue d'ensemble des façons de travailler dans l'industrie de la sécurité."

"Des techniques et des méthodes d'enquête que je vais appliquer au sein de mon entreprise."

"Une mise à jour de l'information et des personnes-ressources."

public cible

Vice-présidents, administrateurs et gestionnaires en prévention, sécurité, ressources humaines et gestion des risques. Avocats et consultants en vie privée, harcèlement, droit du travail. Contrôleurs internes, enquêteurs.

avec la participation de

Banque de Montréal
Conseils Ledjit Inc.
GARDA
Investigation VIP inc.
Navigant Conseil LJ Inc.
Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l
Samson Bélair/Deloitte & Touche
Service Canadien du Renseignement de Sécurité
Sirco Inc.

pourquoi participer ?

- Sachez comment planifier vos enquêtes
- Découvrez les différences entre les enquêtes ouvertes et les enquêtes fermées
- Apprenez-en davantage sur la vérification des antécédents des employés
- Apprenez comment vous prémunir contre les embûches juridiques découlant d'enquêtes
- Maîtrisez l'art de l'interrogatoire dans le cadre d'une enquête en milieu de travail
- Sachez comment encourager et protéger les dénonciateurs au sein de votre organisation
- Découvrez les aléas des enquêtes par filature et des enquêtes sur la fraude
- Informez-vous quant à l'avenir technologique et juridique au Québec pour les enquêtes numériques
- Découvrez les meilleures approches à adopter dans les cas d'enquêtes en harcèlement en milieu de travail

Chargé de Cours
Claude A. Sarrazin, Sirco Inc.

Jonathan Allard, Navigant Conseil LJ Inc.

Paul Aubé, Consultant, opérations et gestion de la sécurité

Normand Côté, Banque de Montréal

Nathalie Durand, M.Sc. B.Sc., B.A. Sirco Inc.

Jonathan Harvey, Samson Bélair/ Deloitte & Touche

Dominic Jaar, Conseils Ledjit Inc.

Rémi Kalacyan, Investigation VIP inc.

Daniel Leduc, Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l

Joanne Strati, Garda

ainsi que:

Jocelyn Méthot, Service Canadien du Renseignement de Sécurité

Marilou Moreau, Service Canadien du Renseignement de Sécurité

FACULTÉ

CHARGÉ DE COURS PRINCIPAL

CLAUDE A. SARRAZIN
Claude A. Sarrazin est président fondateur de **SIRCO**, une entreprise spécialisée dans les services de renseignement et d'enquête, et œuvre dans le domaine de la sécurité privée depuis 1987. Il a collaboré dans des affaires de fraude à l'échelle internationale et a contribué à la résolution de problématiques complexes en milieu de travail.

CHARGÉS DE COURS ADJOINTS

JONATHAN ALLARD
Jonathan Allard, CA, CA.EJC, MBA, est directeur au sein du groupe litige et enquête de **Navigant Consulting**. Il a réalisé à ce titre plusieurs mandats d'enquête de fraude et a notamment enquêté sur les importants détournements de fonds de l'affaire «Norbourg».

PAUL AUBÉ
Paul Aubé oeuvre dans le domaine de la sécurité depuis 1989. Il est accrédité Certified Anti-Terrorism Specialist et est titulaire de la prestigieuse certification Certified Protection Professional. Depuis 1996, il est un membre actif d'ASIS International. Il a accompli des mandats pour l'Université Concordia, le Consulat Américain à Montréal, la Ville de Montréal, le Groupe TVA pour le compte de Quebecor Média et la Fédération C.J.A.

NORMAND CÔTÉ
Normand Côté est Directeur-général des relations de travail à la **Banque de Montréal**. Ses champs d'expertise sont le Code du travail canadien, les Droits de la personne et la Common Law. Il est médiateur certifié en règlement à l'amiable des litiges et arbitre du travail et le porte-parole des employeurs canadiens au Bureau International du Travail des Nations-UniesNations-Unies.

NATHALIE DURAND, M.SC. B.SC., B.A.
Nathalie Durand est criminologue-enquêteure chez **SIRCO** depuis 2004. Elle se spécialise en enquête en harcèlement, tant en milieu syndiqué que dans le secteur privé, à tous niveaux hiérarchiques. Elle a à son actif de nombreuses enquêtes, dans des environnements de travail souvent tendus et complexes.

JONATHAN HARVEY
Jonathan Harvey est conseiller principal chez **Samson Bélair / Deloitte & Touche** à Montréal, au sein de l'équipe Juricomptabilité et enquêtes. Il se spécialise dans l'acquisition, le traitement et l'analyse de preuve électronique à des fins d'enquête.

DOMINIC JAAR
Dominic Jaar est président chez **Conseils Ledjit Inc.** Avocat, spécialisé en technologies et gestion de l'information de même qu'en administration de la preuve électronique, il est aussi Directeur Général du Centre Canadien de Technologie Judiciaire et agit comme conférencier à travers l'Amérique du Nord.

RÉMI KALACYAN
Rémi Kalacyan est Président et fondateur de l'agence d'Investigation VIP Inc. Il dirige depuis 14 ans son agence qui se spécialise dans la surveillance et la filature.

ME DANIEL LEDUC
Me Daniel Leduc, CRIA, est Associé au cabinet **Ogilvy Renault**. Il conseille des employeurs en ce qui a trait aux relations de travail, tant sur le plan collectif que sur le plan individuel, les normes du travail, l'arbitrage de griefs, la protection des renseignements personnels, les plaintes aux termes de la Loi sur les normes du travail, le processus d'accréditation, les droits et libertés de la personne et les lésions professionnelles.

MARILOU MOREAU
Marilou Moreau a joint le **Service Canadien du Renseignement de Sécurité** en 2000. Elle a travaillé à la Direction de l'antiterrorisme à titre d'analyste puis d'enquêteur. Depuis 2009 elle s'est jointe à la liaison régionale du SCRS.

JOCELYN MÉTHOT
Jocelyn Méthot a joint le **Service Canadien du Renseignement de Sécurité** en 1990. Tour à tour, il a travaillé à la Direction de l'antiterrorisme ainsi qu'à la section de sécurité économique, puis à titre de responsable d'un poste à l'étranger comme représentant du Service et de retour au Canada, comme responsable d'un groupe d'enquête de l'antiterrorisme. Depuis 2006, Il est le responsable de la liaison régionale du SCRS.

JOANNE STRATI
Joanne Strati est directrice des opérations, vérifications préemploi pour le Québec chez **Garda** depuis 2006. Elle est une formatrice certifiée et possède 20 ans d'expérience en prévention des pertes dans le commerce de détail et en tant que directrice des opérations.

PROGRAMME

PLANIFICATION ET GESTION DU PROCESSUS D'ENQUÊTE

Bien des enquêtes en milieu de travail se soldent d'un échec total, faute de préparation suffisante. Un bon enquêteur mène d'abord une évaluation approfondie de la situation pour décider si une enquête est nécessaire. Quand, comment et avec quels moyens mener efficacement son enquête? Au cours de cette présentation, tirez profit des astuces qui permettent le succès de vos enquêtes internes.

- Analyse des risques et évaluation de la menace
- Argumentation et justification des procédés d'enquête
- Exploitation judicieuse des données disponibles pour avoir un background de l'affaire
- Choix des enquêteurs, des outils et techniques d'enquête
- Coordination des interventions et travail en collaboration

EMBÛCHES JURIDIQUES DÉCOULANT D'ENQUÊTES

Les lois qui régissent les enquêtes en milieu de travail sont en constante évolution et sont restrictives. Certains de ces changements se produisent si rapidement qu'il devient difficile pour les employeurs de demeurer au fait des meilleures pratiques. Afin de se protéger des conséquences souvent désastreuses des enquêtes illégales en milieu de travail, ils doivent impérativement se tenir informés. Cette session permettra de faire un survol des éléments juridiques concernant les enquêtes et mettra l'accent sur les plus récents développements reliés aux divers aspects des enquêtes en milieu de travail.

- Les limites de l'enquête et de la discipline
- Législation concernant la confidentialité, la santé & la sécurité
- L'usage de la surveillance et de l'écoute électronique
- Aller au-delà de l'attente raisonnable d'un employé en matière de vie privée?
- Établir les limites admissibles de la surveillance au travail
- La dualité entre l'intérêt de l'employeur et celui de l'employé

MAÎTRISEZ L'ART DE L'INTERROGATOIRE

Si vous savez poser les bonnes questions, c'est déjà un bon début pour réussir vos interrogatoires. Si en plus, vous pouvez en tirer des conclusions utiles à votre enquête, alors là, c'est encore mieux. L'interrogatoire d'un témoin ou d'un suspect constitue une pièce majeure dans le processus d'enquête. Tout se joue dans la préparation, la confrontation et l'interprétation. Comment ça marche?

- Préparation et structuration de l'interrogatoire
- Établissement d'un rapprochement avec le sujet et invitation à la coopération
- Personnalisation du sujet et de l'acte incriminé
- Interprétation des réponses et messages non verbaux
- Méthodologie d'analyse et de validation des résultats

ENQUÊTES PAR FILATURE

Qu'il s'agisse de fausses réclamations d'invalidité, de cas de concurrence déloyale, de vol ou encore de vérification des antécédents de vos employés, la filature demeure une avenue de choix pour déceler et mettre fin aux risques et activités illégales qui nuisent à votre entreprise. Découvrez quelles sont les stratégies et techniques qui vous permettront de suivre à la trace un ou plusieurs individus suspects qui mettent en péril vos actifs.

- Nature et identification des soupçons: que cherche-t-on à prouver?
- Quelles sont les responsabilités de l'employeur durant la filature?
- Comment procéder à une surveillance étroite et discontinue?
- Comment s'assurer de la qualité des preuves photo et vidéo?
- Comment rédiger un rapport de filature utilisable pour des fins judiciaires?
- Quelles sont les limites de l'enquête par filature?

ENQUÊTE EN HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Qu'il soit sexuel ou psychologique, le harcèlement est une problématique sérieuse, qui touche tous les milieux de travail. Il s'agit aussi d'une situation délicate, qui commande une approche différente en ce qui a trait à l'enquête, afin d'éliminer les plaintes non fondées et de produire un rapport exhaustif ayant force probante. Aperçu d'une expertise de terrain.

- La notion de «plaignant présumé» et de «mis en cause »
- Ce qui ne constitue pas du harcèlement : Voir au-delà de la plainte
- Démontrer la présence des cinq critères définissant le harcèlement : les trois indicateurs
- Sélection des témoins : Déterminer la valeur informative et éliminer les biais
- Conduite des entrevues avec le plaignant présumé, les témoins et le mis en cause : des techniques adaptées à chacun
- L'enquête en harcèlement : Un audit de relations de travail

ENQUÊTES SUR LA FRAUDE EN ENTREPRISE

Les entreprises sous-estiment encore trop souvent l'impact de la fraude commise par des employés. Loin des risques qui sont associés à la sécurité physique, les conséquences de la fraude peuvent être importantes : atteinte à la réputation, perte de clientèle et même interruption des activités de l'organisation. Aperçu d'une activité discrète, mais bien présente et dommageable.

- Identification des cas de fraude les plus susceptibles d'atteindre votre organisation
- Encouragement à la divulgation de toute information pertinente auprès d'une personne désignée
- Mise en place de procédures de contrôle régulier impliquant l'ensemble du personnel
- Les conséquences de la fraude sur la performance corporative
- Expertise complémentaire de la juricomptabilité et de la police

VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS DES EMPLOYÉS

Mieux vaut savoir à qui on a affaire avant d'embaucher quelqu'un ! Une vérification en bonne et due forme des antécédents permet d'accroître la productivité, de réduire les coûts et de préserver la réputation de votre entreprise; elle est essentielle au processus d'embauche du personnel et au maintien d'un environnement de travail sécuritaire.

- Consentement éclairé sous forme d'un document d'autorisation générique et adéquat
- Implication juridique de la vérification d'antécédents criminels et du rapport de solvabilité
- Collecte des données et identification des sources d'information disponibles
- Compilation des éléments et contact avec les références
- Analyse des données et prise de décision

ENCOURAGER ET PROTÉGER LES DÉNONCIATEURS

Certaines affaires en cours et propositions d'amendements déposées au Parlement ont soudainement porté l'attention du public sur le rôle des dénonciateurs, ce qui va sans aucun doute entraîner une recrudescence des enquêtes initiées pour cause de divulgation d'actes fautifs au sein des organisations canadiennes.

- Comment tester la crédibilité des dénonciateurs?
- Quels sont les moyens pour encourager les employés à parler?
- Comment faire face à une équipe de direction sceptique?
- Quelles sont les limites de l'enquête pour divulgation d'actes fautifs?
- Bonne ou mauvaise foi : comment la déterminer?
- Comment réintégrer le dénonciateur dans son milieu de travail?

ENQUÊTE OUVERTE ET ENQUÊTE FERMÉE

Une enquête traditionnelle, ou ouverte, se distingue d'une enquête fermée, plus discrète, en fonction du type de problématique sous enquête et des résultats escomptés.

- Comment choisir le bon type d'enquête?
- Quel est le but visé?
- Quels sont les avantages et les inconvénients propres à chaque type d'enquête?

ENQUÊTE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION: LES DÉFIS DE LA PREUVE NUMÉRIQUE

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information au travail ne cesse de se développer et comporte son lot d'avantages, mais aussi de risques.

- Différences entre les enquêtes traditionnelle et numérique
- Les intervenants: employés cibles, groupe ou fonction de l'entrepise en charge de l'enquête
- Politiques et procédures applicables en matière de crimes technologiques
- Technologies – Que préserver et combiens de temps?
- Enquêtes sur les employés – Le Web: Où s'arrête l'enquête et où commence l'expectative de vie privée?
- Le monitoring interne – Quel type de surveillance numérique est permise à l'employeur?

ENQUÊTES SUR L'ESPIONNAGE ÉCONOMIQUE

Discrètement, mais sûrement, ils vous espionnent... Qui sont-ils? Ces dernières années, les entreprises, les gouvernements et les individus se livrent à une véritable guerre de renseignements susceptibles d'assurer une suprématie économique dans un contexte mondial de compétitivité accrue.

- Quels sont les critères de vulnérabilité des organisations?
- Qui impliquer dans l'enquête et comment établir une plus grande collaboration?
- Quels sont les secteurs économiques canadiens pris pour cibles?
- Quelles sont les informations et les technologies convoitées?
- Quels sont les risques les plus courants reliés aux opérations informatiques?

PRÉSENTATIONS MULTIMEDIA

Inscrivez-vous au cours sur les Enquêtes en milieu de travail et recevez les présentations suivantes sur CD-ROM. Ces présentations proviennent de cours récents organisés par Federated Press. Elles sont présentées dans leur intégralité sur format audio avec les diapos Powerpoint correspondantes.

Enquêtes efficaces grâce à la preuve vidéo
Bryan Carey,
Alimentation Couche-Tard
Minutes: 45 Diapos: 18

Enquête et droit à la vie privée
Serge Trudel,
CANASA
Minutes: 59 Diapos: 29

À la recherche de preuves électroniques
Jean-François Legault,
Deloitte
Minutes: 52 Diapos: 37

Panel: Gadgets et technologies de l'enquêteur moderne
Jean François Legault, Serge Trudel, Steven Bocking,
Deloitte/CANASA/Genetec inc.
Minutes: 64

Impartition des enquêtes sur les accidents de travail
Carlos Le Houx,
Morneau Sobeco
Minutes: 51 Diapos: 22

Détecteur de mensonges: la vérité, rien que la vérité
Alain Lépine,
Polygraphie Alain Lépine Inc.
Minutes: 65 Diapos: 51

Enquêtes en milieu de travail syndiqué
Claude Champagne,
Ville de Montréal
Minutes: 33

Les enquêtes par infiltration: Mode d'emploi
Michel Déry,
Groupe Évolution
Minutes: 38 Diapos: 14

L'art de l'interrogatoire: Comment interpréter les langages verbal et non verbal
Michel Pilon,
Pilon Polygraphe / Consultant inc.
Minutes: 57 Diapos: 22

Enquêtes sur le vol en interne
Jean-Marc Girard,
Postes Canada
Minutes: 56

Enquêtes: Encourager et protéger les dénonciateurs
Luc LeBel,
Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada
Minutes: 35 Diapos: 60

Internal Investigations at the LCBO
Janet Naidu,
Liquor Control Board of Ontario (LCBO)
Minutes: 61 Diapos: 10

Possibilité de choisir de courts segments audio ou vidéo
Toute la documentation écrite est incluse
Possibilité d'imprimer tout le matériel pour votre usage personnel

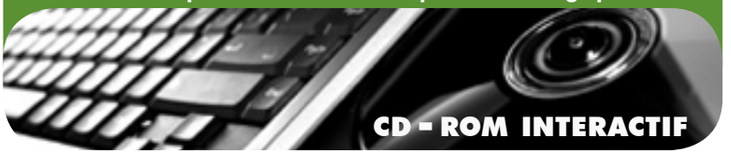

Inscription : Pour réserver votre place, appelez Federated Press sans frais au 1-800-363-0722. De Montréal, vous pouvez également composer le (514) 849-6600, ou encore télécopier le présent formulaire au (514) 849-0879. Expédiez ensuite votre paiement en y joignant le formulaire d'inscription. Le nombre de places est limité. Votre réservation vous sera confirmée avant le cours.
Emplacement : CENTRE DE CONFÉRENCES FEDERATED PRESS,
LA TOUR L' INDUSTRIELLE VIE, 2000 AVE MCGILL COLLÈGE, MONTRÉAL, QC, H3A 3H3
Frais : Les frais de participation sont de 1195$ par personne. Les frais incluent également le repas du midi le premier jour, les pauses-café des deux journées et les boissons offertes pendant les pauses.
Horaire : Les inscriptions au cours commencent à 8:00. Les séances du matin debutent à 9:00. Le 2e jour finit à midi

Le paiement doit être reçu avant le 5 mai 2010

Tél: (514) 849-6600 C: info@federatedpress.com Fax: (514) 849-0879

Annulation : Le remboursement des frais d'inscription sera possible pourvu qu'un désistement soit communiqué par écrit avant le 30 avril 2010. Notez toutefois que les frais administratifs équivalents à 15% du montant initial seront retenus en cas d'annulation. Aucun remboursement ne pourra être effectué après cette date. Veuillez noter que le fait de ne pas se présenter au cours ne donne droit à aucun remboursement. Dans l'éventualité où un participant inscrit constate, après la date limite pour le désistement, qu'il lui sera impossible d'assister au cours, il peut désigner une personne de son choix pour le remplacer. Veuillez communiquer aux Publications FP, dans les meilleurs délais, tout changement pertinent. Les Publications FP se dégagent de toute responsabilité en cas de changement dans le programme du cours ou l'identité des conférenciers.

Rabais de groupe : Si vous inscrivez quatre personnes à la fois, vous êtes admissible pour un rabais. Afin de bénéficier de cette offre spéciale, le paiement pour l'ensemble des participants doit être effectué par chèque ou par carte de crédit. Communiquez avec Sandra Frattolillo à : 1-800-363-0722, poste 223, pour obtenir davantage d'information.

POUR VOUS INSCRIRE AU COURS: ENQUÊTES EN MILIEU DE TRAVAIL

Nom _____

Titre _____

Organisation _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

Paiement par carte de crédit : ☐ AMEX ☐ VISA ☐ Mastercard

_____ Expiration : ____ / ____

Signature : _____

Paiement inclus: ☐ Please invoice. PO Number: _____

Pour inscrire plus d'une personne, veuillez utiliser une photocopie de ce formulaire.

LORS DE VOTRE APPEL, VEUILLEZ MENTIONNER LE CODE PRIORITAIRE: **EMTM1005/E**

Expédiez le formulaire d'inscription et le paiement par poste à :

Les Publications FP Tour de la Bourse, C.P. 885 Montréal (Québec), H4Z 1K2, Canada

FRAIS D'INSCRIPTION

NOMBRE DE PARTICIPANTS : ☐

COURS : 1195$

COURS + CÉDÉROM :
1195$ +125$ = 1320$

CÉDÉROM : 499$

NOTE: Veuillez ajouter la TPS et la TVQ aux coûts.

Le Cédérom des séances du cours sera disponible environ 60 jours aprés le cours

Chèque ci-joint à l'ordre des Publications FP au montant de : ☐

N° d'inscription TPS : R101755163
N° d'inscription TVQ : 1002076639TV000MK
NEA: 101755163PG0001